

Maitrise des consommations énergétiques

♦ Conduite à suivre :

- Fermeture systématique et sans retard des portes sectionnelles après tout départ;
- Maintien des locaux de vie à des températures n'excédant pas 19°C, lorsqu'ils sont occupés;
- Baisse du chauffage des locaux de vie d'au moins 2 degrés lorsqu'ils sont inoccupés;
- Maintien des remises incendie à des températures n'excédant pas celles dites « hors gel» (environ 5°C);
- Extinction systématique des éclairages après avoir quitté définitivement une pièce, un bureau, une remise.



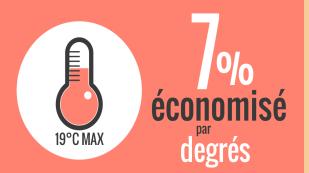
- Pour mémoire, en abaissant la température de 1°C, la facture énergétique diminue de 7 %.
- ⇔ Coût énergétique de l'ensemble des bâtiments du S.D.I.S. Haute-Loire pour l'année 2022 : 450000€.
- \$\to\$ Augmentation du coût des énergies pour le S.D.I.S en 2023: +259%







Petits gestes, grandes économies





PARTIE ADMINISTRATIVE



PARTIE GARAGE